

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L'horlogerie à Besançon et l'industrie horlogère en France et à l'étranger

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 25-28

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__25_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

L'HORLOGERIE A BESANÇON ET L'INDUSTRIE HORLOGÈRE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Nous empruntons au *Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Besançon en 1878*, les renseignements suivants sur la fabrication de l'horlogerie dans le département du Doubs :

« La Chambre a eu maintes fois l'occasion de le proclamer, l'horlogerie est pour notre contrée l'industrie par excellence, celle qui contribue le plus efficacement à la fécondité des affaires et à l'activité du travail au sein des populations. C'est à Besançon que se trouve groupée la plus grande partie des ressources et des moyens qui constituent ce qu'on appelle *la fabrique*. Il n'a pas fallu moins de trois quarts de siècle pour déterminer son assise, pour assurer son fonctionnement et aboutir à cette série constante de succès qui, d'année en année, affirme toute sa virilité, toute sa puissance.

« Les données numériques dont notre Chambre est en possession ne remontent pas au delà de 1845 ; c'est déjà sans doute une succession assez longue de résultats, d'autant mieux que les progrès de la main-d'œuvre ne se sont guère accentués qu'à dater de 1850. Bien qu'elle ait trouvé place dans les publications antérieures, cette succession de chiffres nous paraît présenter trop d'intérêt pour qu'il ne soit pas à propos de l'offrir de nouveau à nos ressortissants.

« Rien n'est plus saisissant que cette progression croissante de la production, qui semble réellement défier les difficultés et les crises commerciales si onéreuses et si graves dans les autres branches d'industrie.

ANNÉES.	NOMBRE DE MONTRES soumises au contrôle de la garantie à Besançon.			MONTANT des droits perçus par le fisc.
	En or.	En argent.	Total.	
1845	8,693	45,499	54,192	106,180 ⁸⁰
1846	10,275	52,589	62,864	113,992 23
1847	8,923	47,398	56,321	»
1848	3,109	24,239	27,348	16,000 27
1849	6,149	32,449	38,598	25,672 79
1850	11,235	48,626	59,861	41,242 19
1851	14,785	53,091	67,876	50,286 83
1852	19,419	57,052	76,431	63,090 72
1853	29,742	65,155	94,897	93,532 78
1854	32,594	73,482	106,076	99,064 24
1855	49,484	92,459	141,943	153,246 07
1856	60,511	99,654	160,165	198,429 72
1857	69,325	108,230	177,555	228,926 40
1858	65,093	125,145	190,113	229,699 56
1859	66,731	125,020	191,876	227,497 80
1860	76,146	135,665	211,811	272,601 60
1861	83,678	166,789	250,467	305,453 04
1862	87,966	166,511	254,477	320,938 56
1863	108,586	188,508	297,094	395,992 56
1864	94,718	206,410	301,128	365,324 04
1865	95,594	200,418	296,012	374,268 00
1866	101,309	204,126	305,435	299,305 52
1867	113,664	220,985	334,649	445,322 16
1868	117,567	218,394	335,961	455,417 64
1869	136,189	246,949	373,138	529,612 56
1870	83,543	146,571	230,114	324,694 20
1871	76,050	180,895	256,945	297,118 68
1872	135,276	259,626	394,902	714,013 22
1873	138,846	248,115	386,961	795,657 78
1874	127,540	268,298	395,838	811,339 36
1875	138,265	281,719	419,984	866,569 89
1876	144,502	311,466	455,968	924,519 97
1877	130,670	296,763	427,433	838,285 51
1878	147,358	307,528	454,886	910,696 38

« Le dernier exercice l'emporte de 27,433 pièces sur le précédent, et ce qu'il faut bien remarquer, c'est l'accroissement du nombre de montres en or, de celles dont l'établissement exige le plus de soin et de perfection de la main-d'œuvre; il est donc bien permis de dire que la fabrique bisontine est en pleine voie de prospérité (1). En fixant à 85 francs la valeur moyenne d'une montre en or, et à 25 francs celle d'une montre en argent, on trouve que la fabrication de 1878 a créé, pour les montres en or, un capital de 12,525,530 fr. pour celles en argent 7,688,200

Total. 20,213,730 fr.

(1) Il y a lieu de faire remarquer, ici, qu'une certaine dépression a été signalée pendant le 1^{er} trimestre de 1879, dans les chiffres de la fabrication; savoir :

	Nombre de montres contrôlées.		
	Or.	Argent.	Total.
1 ^{er} trimestre 1879	34,748	70,185	105,133
1 ^{er} trimestre 1878	35,723	76,369	112,123
Différence en moins pour 1879	775	6,214	6,989

Les importations de montres suisses, par le bureau de Pontarlier, ont été très-actives durant cette période trimestrielle.

« C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici. D'ailleurs, les succès persévérants de notre industrie horlogère ont reçu une éclatante consécration lors de la grande et solennelle Exposition de Paris. A aucune époque la lutte n'avait été aussi vive, aussi animée, dans ce champ clos de toutes les forces, de toutes les ressources que le génie humain peut mettre en œuvre. Les montres américaines, si habilement recommandées au commerce, à l'issue de l'Exposition de Philadelphie, n'avaient pas plus failli à l'appel de la France que les remarquables spécimens de Genève, du Locle, de Neuchâtel, etc. Cependant notre fabrique a soutenu dignement sa réputation et son rang; rien ne saurait en témoigner d'une manière plus complète que l'énumération des récompenses et des distinctions décernées par le jury à nos artistes, fabricants et ouvriers.

« *Évolutions en France et à l'étranger de l'industrie horlogère.* — La Chambre a tenu, comme elle l'a fait jusqu'ici, à constater les évolutions de l'industrie horlogère dans les villes où fonctionnent des bureaux de garantie. Quant à la fabrication indigène, c'est Besançon qui en est le centre unique; les chiffres relevés dans les trois bureaux, de Paris, du Havre et de Chambéry, les seuls où l'on ait présenté des produits à l'essai et au contrôle, nous dispensent à cet égard de tout commentaire; savoir :

BUREAUX.	NOMBRE DE MONTRES soumises au contrôle de la garantie.		
	Or.	Argent.	Total.
De Paris	189	936	1,135
Du Havre	8	1	9
De Chambéry	1	24	25
Total	<u>208</u>	<u>961</u>	<u>1,169</u>

« L'année dernière, on trouvait un total de 1,693 montres; il y a donc eu une réduction notable dans le travail; en revanche, l'importation, qui avait fléchi, s'est ranimée; la grande Exposition de Paris suffit pour expliquer cette recrudescence; savoir :

BUREAUX.	NOMBRE DE MONTRES ÉTRANGÈRES soumises au contrôle de la garantie.		
	Or.	Argent.	Total.
Pontarlier	17,849	28,533	46,382
Lyon	3,968	3,362	7,330
Bellegarde	4,946	2,071	7,017
Paris	2,102	1,218	3,320
Bordeaux	2	138	141
Marseille	81	50	131
Nice	30	3	33
Nancy	»	18	18
Chambéry	3	4	7
Annecy	3	1	4
Totaux	<u>28,985</u>	<u>35,398</u>	<u>64,583</u>

« Ainsi qu'on peut le voir, c'est le bureau institué à Pontarlier, ensuite du traité de commerce franco-suisse de 1864, qui occupe cette fois encore le premier rang de même que les années précédentes. En somme, les montres qui ont été mises en circulation pendant l'exercice sur le marché français sont au nombre de 520,438, savoir :

De provenance étrangère	64,383
De la fabrication bisontine	454,886
Des villes autres que Besançon	1,169
Total	<u>520,438</u>

« D'où il y a lieu de conclure que Besançon a fourni l'énorme contingent de plus de 87 p. 100 dans les ressources du marché. C'est assez significatif pour qu'il soit superflu d'insister.

« *Exportation des produits de l'horlogerie.* — Cependant, si la fabrique bisontine, d'après les résultats que nous venons d'exposer, est en pleine possession du marché français, on ne saurait dire qu'elle ait à l'extérieur des relations en rapport avec la valeur et la notoriété de ses produits. Le nombre de montres soumises au poinçon de sortie, au bureau de garantie, était en 1871 de 1,301, dont 430 en or et 871 en argent. En 1878, on ne relève plus au même bureau qu'un total de 1,131 pièces, dont 541 en or et 590 en argent. Ces chiffres, quelle que soit l'authenticité de leur caractère, ne paraîtraient pas rendre suffisamment compte des progrès de notre commerce avec l'étranger, à en juger par les lignes suivantes, que nous détachons d'une publication de source non officielle sans doute, mais néanmoins assez autorisée dans l'espèce.

« S'il est difficile d'acclimater une industrie, il est au moins aussi difficile de se faire des relations. En Suisse, on s'expatrie facilement. Il n'en est pas de même en France, mais avec les facilités modernes de communication, il n'y a plus de distances, et petit à petit la Franche-Comté aura des représentants partout. En Belgique, en Italie, en Angleterre, il y a déjà un grand nombre de maisons bisontines, et tous les jours elles se multiplient.

« Nous trouvons dans un rapport adressé par les industriels suisses au département fédéral des chemins de fer et du commerce des chiffres très-intéressants et très-flatteurs pour l'horlogerie de Besançon. Le rapporteur désigné par des hommes compétents en horlogerie des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud, convoqués à Vienne le 7 décembre 1876, pour s'occuper du renouvellement du traité de commerce entre la France et la Suisse, a dressé le tableau suivant :

Importation de Suisse en France.

	1862-1864.	1872-1874.
Montres d'argent	1,301,522	545,261
— d'or	2,769,840	265,869
Mouvements	25,962	617,782

Exportation de France en Suisse.

	1862-1864.	1872-1874.
Montres d'argent	6,105	239,393
— d'or	52,708	330,329
Mouvements	278,983	1,072,642

« Ces chiffres sont d'une éloquence terrible, ajoute le savant rapporteur ; en dix ans, notre exportation en France est descendue de 4 millions à 1 million 400,000 francs, c'est-à-dire au tiers, et, dans la même période, l'exportation française, en Suisse, de 330,000 francs, s'est élevée à 1 million 600,000 francs. Elle a quintuplé ! »